

Écarts d'espérance de vie et inégalités économiques à la retraite en Suisse

Maxime Moix

10^{ème} Think Tank Cronos

1^{er} septembre 2020

Figure: Inégalités de richesse avec et sans patrimoine retraite (Suisse)



Source: Föllmi and Martínez (2017), adapté par Avenir Suisse (2019).

- 1 Données et méthodologie
- 2 Résultats
 - Écarts d'espérance de vie
 - Distribution du patrimoine retraite
- 3 Flexibilisation de la retraite
 - Anticipation et ajournement
- 4 Discussion
 - Progressivité du système
 - Implications de nos résultats

1. Données et méthodologie

Tableau: Données utilisées dans l'étude

	1. Comptes individuels	2. Registre des décès	3. Registre des rentes
Information principale	Revenus individuels	Date de décès	Prestation AVS mensuelle
Années observées	1981 – 2018	Jusqu'à mars 2020	1995 – 2019
Âges observés selon l'année de naissance			
1925	56 – 93	60 – 95	70 – 94
1926	55 – 92	60 – 94	69 – 93
...			
1932	49 – 86	60 – 88	63 – 87
...			
1940	41 – 78	60 – 80	55 – 79

Données fournies par la Centrale de Compensation (CdC) de la Confédération. Tableau 1 dans la brochure.

1. Données et méthodologie

Formule principale:

$$\text{Patrimoine retraite à l'âge } x \equiv PR_x = \sum_{k=0}^{T-x} \frac{P_{x+k}}{(1+i)^k} {}_k p_x$$

avec $T = 119$ l'âge maximum qu'une personne peut atteindre avant de mourir, i le taux d'intérêt, P_{x+k} le montant de la prestation annuelle perçue à l'âge $x+k$ et ${}_k p_x$ la probabilité qu'une personne en vie à l'âge x survive jusqu'à l'âge $x+k$.

1. Données et méthodologie

Formule principale:

$$\text{Patrimoine retraite à l'âge } x \equiv PR_x = \sum_{k=0}^{T-x} \frac{P_{x+k}}{(1+i)^k} {}_kP_x$$

avec $T = 119$ l'âge maximum qu'une personne peut atteindre avant de mourir, i le taux d'intérêt, P_{x+k} le montant de la prestation annuelle perçue à l'âge $x+k$ et ${}_kP_x$ la probabilité qu'une personne en vie à l'âge x survive jusqu'à l'âge $x+k$.

1. Données et méthodologie

Formule principale:

$$\text{Patrimoine retraite à l'âge } x \equiv PR_x = \sum_{k=0}^{T-x} \frac{P_{x+k}}{(1+i)^k} {}_k p_x$$

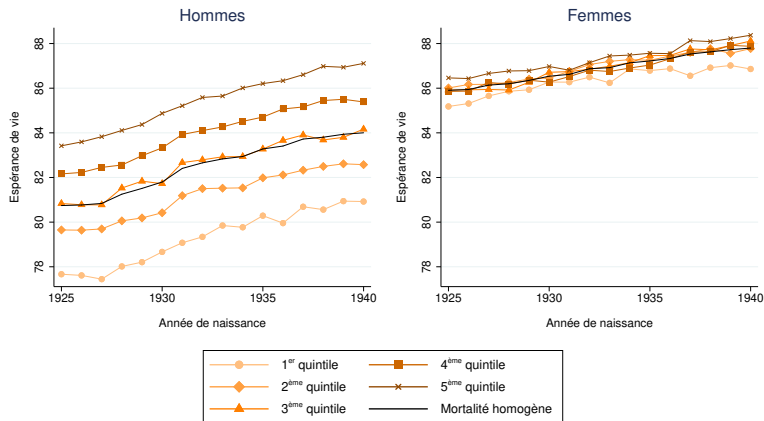
avec $T = 119$ l'âge maximum qu'une personne peut atteindre avant de mourir, i le taux d'intérêt, P_{x+k} le montant de la prestation annuelle perçue à l'âge $x+k$ et ${}_k p_x$ la probabilité qu'une personne en vie à l'âge x survive jusqu'à l'âge $x+k$.

⇒ Construction, à chaque âge, de **probabilités de survie** qui dépendent

- 1 du sexe et de l'année de naissance (probabilités *homogènes*) ;
- 2 du sexe, de l'année de naissance ainsi que du quintile de revenus (probabilités *hétérogènes*).

2. Résultats - Écarts d'espérance de vie

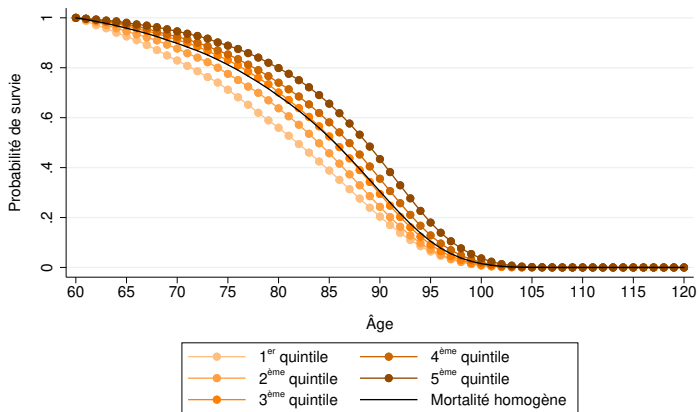
Figure: Espérance de vie à 60 ans



Source: Propres estimations basées sur les données de la CdC. Figure 1 dans la brochure.

2. Résultats - Écarts d'espérance de vie

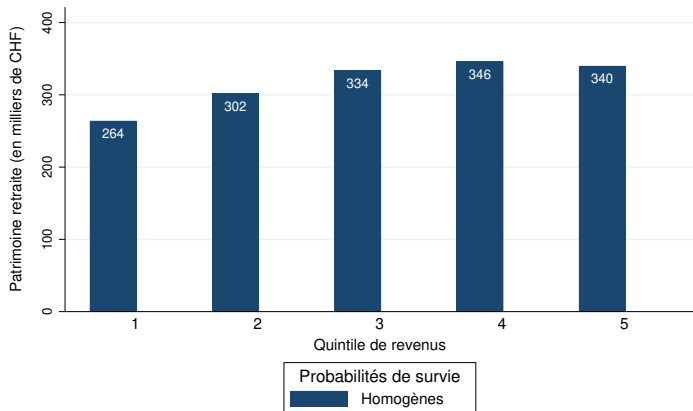
Figure: Courbes de survie pour les hommes nés en 1940



Source: Propres estimations basées sur les données de la CdC.

2. Résultats - Distribution du patrimoine retraite

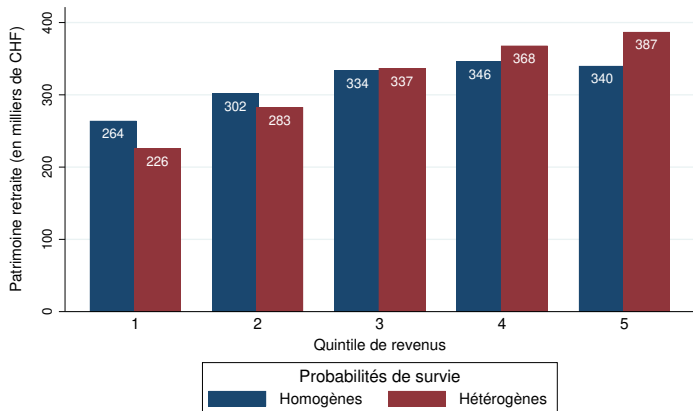
Figure: Patrimoine retraite moyen à 60 ans pour les hommes nés en 1940



Source: Propres estimations basées sur les données de la CdC. Figure 3 dans la brochure.

2. Résultats - Distribution du patrimoine retraite

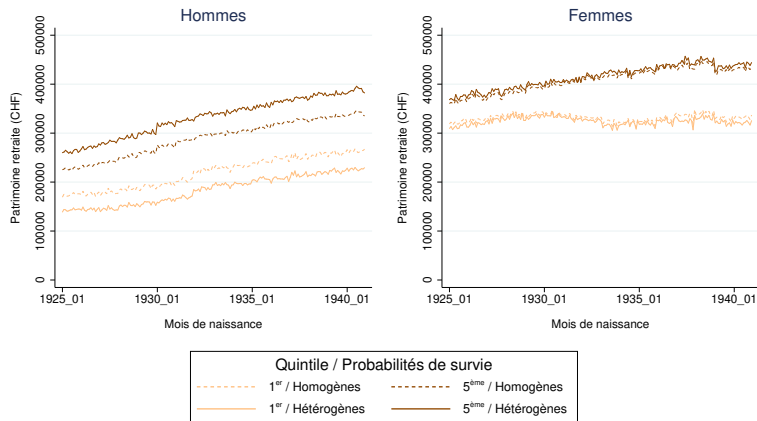
Figure: Patrimoine retraite moyen à 60 ans pour les hommes nés en 1940



Source: Propres estimations basées sur les données de la CdC. Figure 3 dans la brochure.

2. Résultats - Distribution du patrimoine retraite

Figure: Patrimoine retraite moyen à 60 ans



Source: Propres estimations basées sur les données de la CdC. Figure 2 dans la brochure.

3. Flexibilisation de la retraite

- Les retraités peuvent anticiper la perception de leur rente AVS d'un ou deux an(s), mais la rente mensuelle est alors réduite. Ils peuvent aussi ajourner le versement d'un à cinq ans en échange d'un supplément.
- En pratique, le choix dépend de nombreux facteurs, tels que l'avoir LPP ou la situation familiale. En théorie, le choix optimal dépend des taux de réduction et d'augmentation, ainsi que de l'espérance de vie.
- En calculant les taux actuariellement justes et en les comparant aux taux légaux, il est possible de déterminer si choisir d'anticiper ou d'ajourner la perception de sa rente est attractif.

3. Flexibilisation de la retraite

Anticipation :

- Le taux de réduction actuel de 6.8% peut être considéré comme trop élevé.
- Si le taux de réduction était actuariellement juste pour la population en général, la retraite anticipée pourrait atténuer les effets des écarts de mortalité.

3. Flexibilisation de la retraite

Anticipation :

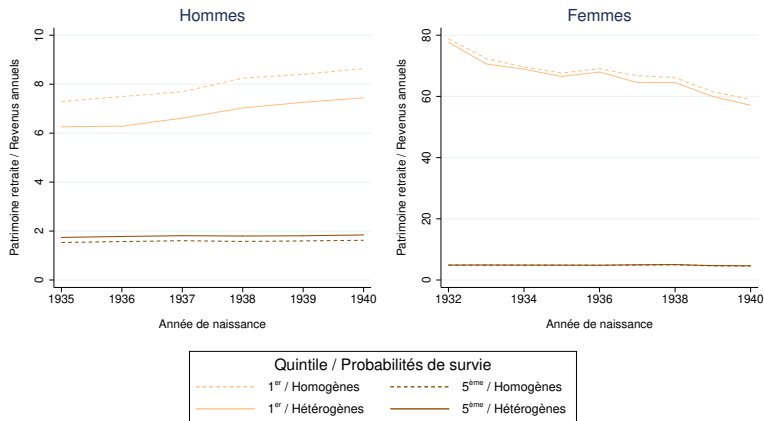
- Le taux de réduction actuel de 6.8% peut être considéré comme trop élevé.
- Si le taux de réduction était actuariellement juste pour la population en général, la retraite anticipée pourrait atténuer les effets des écarts de mortalité.

Ajournement :

- L'ajournement est généralement attractif pour les femmes seulement.
- En pratique, très peu d'individus choisissent l'ajournement. L'impact sur la distribution du patrimoine retraite est ainsi très limité.

4. Discussion - Progressivité

Figure: Patrimoine retraite moyen par rapport aux revenus moyens



Source: Propres estimations basées sur les données de la CdC. Figure 4 dans la brochure.

4. Discussion - Implications

Au niveau du deuxième pilier :

- Les effets redistributifs sont similaires.
- Les conséquences financières diffèrent selon les caisses de pension.

4. Discussion - Implications

Au niveau du deuxième pilier :

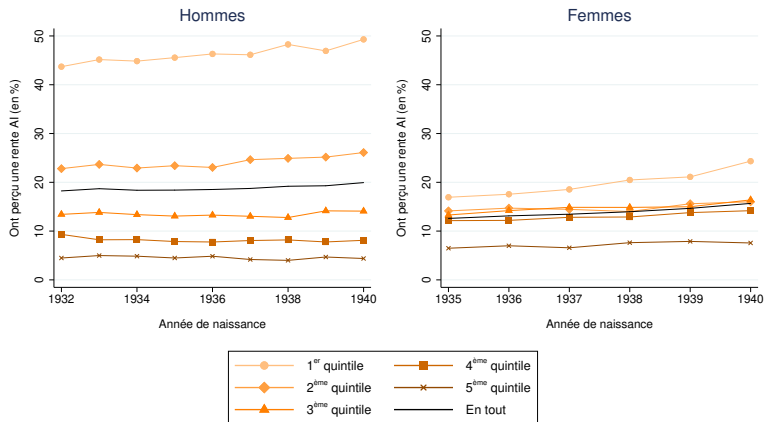
- Les effets redistributifs sont similaires.
- Les conséquences financières diffèrent selon les caisses de pension.

Au niveau des politiques publiques :

- Parce que l'état de santé affecte à la fois les revenus et l'espérance de vie, l'assurance-invalidité (AI) peut atténuer certains effets des écarts de mortalité.

4. Discussion - Implications

Figure: Individus qui ont perçu une rente AI avant la retraite (en %)



Source: Propres estimations basées sur les données de la CdC. Figure 5 dans la brochure.

Conclusions

Cette étude est la première à montrer comment les écarts d'espérance de vie affectent le patrimoine retraite AVS des Suisses :

- 1 Les écarts (à 60 ans) peuvent atteindre 6 ans pour les hommes, alors qu'ils sont moins marqués pour les femmes.
- 2 Le patrimoine retraite des hommes avec les revenus les plus bas serait 15 à 20% plus élevé s'ils vivaient aussi longtemps que la population en général.
- 3 Selon la législation en vigueur, le taux de réduction en cas de retraite anticipée peut être considéré comme trop élevé.

Merci pour votre attention !